



## OBJECTIF(S)

- Maîtriser les dernières réglementations impactant afin d'adapter sa pratique au quotidien.

## NIVEAU & PUBLIC

### SPÉCIALISATION

Syndic, gestionnaire, assistant(e)

**Prérequis** : aucun

## MODALITÉS DE PARTICIPATION

**Durée** : 1 jour (soit 7 heures)

**Moyens pédagogiques** : Cas pratiques - Support pédagogique  
Quiz d'évaluation finale

**Matériel nécessaire** : vidéo projecteur, paper-board

**Effectif maximum** : 20

## INTERVENANT(S)

**Formateur** : Professionnel spécialisé en copropriété

Validé par le Bureau de la Commission Formation FNAIM

## TARIFS

**Adhérent FNAIM** : 220 € HT

**Non Adhérent FNAIM** : 320 € HT

## PROGRAMME

### I – BILAN DE LA LOI ELAN : DIFFICULTÉS D'APPLICATION ET D'INTERPRÉTATION

- RAPPEL DES PRINCIPAUX POINTS DE LA LOI ELAN :
  - La « nouvelle » assemblée générale
  - Délégation au conseil syndical
  - Travaux d'accessibilité
  - Les petites copropriétés
- JURISPRUDENCE RÉCENTE :
  - Analyse des procédures et contentieux (MAJ à la date de la formation)

### II – IMPACT DE LA LOI 3DS SUR LA MISE À JOUR DES RÈGLEMENTS DE COPROPRIÉTÉ

- De la loi ELAN à la loi 3DS
- Les points de vigilance :
  - Les parties communes à jouissance privative
  - Les parties communes spéciales
  - Les lots transitoires
- Procédure de mise en conformité : délai, coût, responsabilité.

### III – LES CONSÉQUENCES DE LA LOI CLIMAT ET RÉSILIENCE

- OBJECTIF GENERAL DE LA LEGISLATION ET IMPACT SUR LE LOGEMENT :
  - Les enjeux pour la copropriété : Constat général sur le parc immobilier. Insuffisances des précédentes législations (loi ALUR)
  - Importantes actions de rénovation à réaliser
  - Impact des nouvelles normes en matière de transaction et de gestion locative sur les copropriétés
- LES OUTILS PROMUS PAR LA LEGISLATION :
  - Le retour du PPT
  - L'évolution du fonds travaux
  - Le DPE et la généralisation du DPE collectif
  - Le raccordement des immeubles au réseau d'assainissement collectif
  - La procédure de mise en place des équipements collectifs en bornes de recharge pour véhicule électrique



Programme accessible  
aux personnes  
en situation de handicap